

Subdivision Environnement industriel,  
Ressources minérales et Energie  
Z.I. St Liguairé - 4, Rue Alfred Nobel -  
79000 NIORT  
Tél. : 05.49.79.05.11 – Fax : 05.49.79.12.46  
Mél : sub79.drivre-poitou-charentes@industrie.gouv.fr

NIORT, le 10 avril 2006

## **RAPPORT DU TECHNICIEN SUPERIEUR PRINCIPAL DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

---

**OBJET** : Police des Carrières  
Visite du 28 mars 2006

**SOCIETE** : Tuilerie de l'Egray  
(siège social) Les Fouquetières  
79220 CHAMPDENIERS SAINT DENIS

**ETABLISSEMENT  
CONCERNE** : Tuilerie de l'Egray  
Les Fouquetières  
79220 CHAMPDENIERS ST DENIS

---

La SARL TUILERIE DE L'EGRAY a été autorisée à étendre et exploiter sa carrière « Les Fouquetières » sur la commune de Champdeniers St Denis par arrêté préfectoral du 07 juin 1984.

Lors d'une visite le 28 mars 2006, il a été relevé différentes écarts au regard des réglementations applicables au titre du Règlement Général des Industries Extractives. Ces différents écarts ont fait l'objet d'une information de l'exploitant par lettre du 07 avril 2006 dont copie est jointe au présent rapport.

Nous proposons à Monsieur le Préfet de prendre, par arrêté préfectoral, les mesure de police applicables dans cette carrière concernant les points 8 à 11 évoqués dans le courrier cité ci-dessus. Au préalable, l'exploitant devra être invité à présenter ses observations dans un délai de 8 jours.

Le projet d'arrêté préfectoral correspondant est joint au présent rapport.